

RECYCLAGE

AMBITIONS ET LIMITES D'UNE PÉTITION

St-Jean-de-Matha, le 16 novembre 2009 - En ce 16 novembre, les membres du C.A. du MEM (Mouvement Écologique Mathalois) remettent à M. André Villeneuve, député de Berthier, une pétition réclamant l'obligation pour les manufacturiers québécois d'incorporer à leur production un pourcentage minimum de matières recyclées, et ce concernant les différents matériaux : papier, carton, verre, plastique, métaux, etc...

C'est plus de 740 signatures que le MEM a recueillies. Une large part des signataires sont Lanaudois, avec un bon nombre de Mathalois, mais on compte également beaucoup de Montréalais et d'autres appuis venus de Longueuil, Laval, Gatineau, et de plusieurs autres localités du Québec.

« Ce n'est cependant pas facile de faire signer une telle demande », nous font remarquer les initiateurs de la pétition. « Pour que les signatures s'accumulent, il ne suffit pas que la feuille soit déposée sur un comptoir. Les gens ne la voient pas, ou s'ils la voient, leur regard glisse dessus. Il faut que quelqu'un attire leur attention et leur explique la démarche. Or, le recyclage et ses différentes problématiques sont plus complexes qu'il n'y paraît au premier coup d'oeil. Et il ne sert à rien de demander à quelqu'un de faire signer une feuille, s'il n'est pas convaincu à 100% de toutes les composantes de la pétition. » D'où le nombre forcément réduit de « propagandistes ».

Le MEM note cependant qu'«une fois l'objectif expliqué à quelqu'un, le taux d'appui est très élevé. En effet, il s'agit d'une évidence qui tombe sous le sens commun. Il n'est pas nécessaire d'avoir un gros diplôme pour comprendre que si on persuade (à juste titre) les citoyens de recycler, il faut, à l'autre bout de la ligne, avoir une garantie d'utiliser les matières ainsi recyclées.»

C'était là un des buts de la pétition : sensibiliser les citoyens à cette évidence, déclarent les responsables du Mouvement. «On aurait pu faire une liste de 18 gestes à poser au niveau de l'appareil administratif. Mais on a préféré mettre de l'avant une seule mesure, qui nous semble structurante et capable de modifier vers le mieux, une bonne partie de la situation. En redonnant, entre autres, une valeur réelle aux matières recyclées.»

«Maintenant, notre député va déposer cette pétition à l'Assemblée Nationale», ajoutent-ils. «Et ce sera formellement enregistré.» La pétition s'adresse aussi à la Ministre de l'Environnement. «Nous sommes pessimistes quand aux chances qu'elle nous entende. Elle vient tout juste d'indiquer un certain nombre de mesures concernant la politique de réduction des déchets et le recyclage. Les gestes qu'elle a posés jusqu'à présent ne sont guère encourageants. Ne sent-elle pas à quel point les citoyens sont découragés de cette situation et souhaitent que l'on redonne du sens à ce fouillis?» Leur conclusion est que le laisser-aller est la pire des attitudes dans ce dossier.